

## Réunion publique du Conseil consultatif de quartier « Epinettes-Bessières »

le mercredi 19 novembre 2014

Thème

### La Sécurité

à la tribune :

**Jérôme DUBUS**, Conseiller de Paris, Délégué du Maire

**Hugues CHARPENTIER**, Adjoint au maire chargé de la Jeunesse et des Sports

**Geoffroy BOULARD**, Conseiller de Paris, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

**Hubert DE SEGONZAC**, Conseiller d'arrondissement délégué à la Sécurité

**Sébastien DURAND**, Commissaire central du 17<sup>ème</sup> arrondissement

\*\*\*

**Jérôme DUBUS** introduit la réunion par des remerciements à l'attention des habitants, des partenaires associatifs, des intervenants et des élus. Il a souhaité prioriser le thème de la Sécurité pour cette première plénière de la mandature car le sujet reste prégnant sur ce quartier. Il rappelle que les compétences de Police relève du Préfet et non du Maire de Paris. La mairie d'arrondissement joue un rôle de veille et de médiation entre les acteurs de manière à ce que les problèmes soient pris en compte. Il est également important de préciser que la Sécurité englobe les questions de prévention et ne se limite pas aux actes répressifs.

Nouvellement arrivé sur le 17<sup>ème</sup> arrondissement, **Sébastien DURAND** informe que le quartier Epinettes-Bessières figure en tête des priorités du commissariat. Attentifs aux signalements des habitants présents nombreux à cette réunion publique, il apporte les réponses suivantes :

- Les personnes à l'origine des rodéos de motos au niveau du carrefour Louis Loucheur sont bien connus des services de Police. Le commissariat n'avait cependant pas mesuré la résurgence du phénomène, des mesures seront prises au plus vite.
- Il existe des points de deals sur le quartier car il y a des consommateurs. Toutefois, l'arrondissement n'est pas touché par des trafics durs et massifs de stupéfiants. Le passage répétitif d'un même véhicule considéré par les habitants comme suspect n'est pas le signe d'un trafic important au contraire, les trafiquants se font en général plus discrets. Pour pouvoir démanteler un point de deal, il faut réunir des preuves tangibles qui permettront d'engager des poursuites judiciaires et avoir une réponse pénale satisfaisante. La Brigade anti-criminalité ainsi que la Brigade de soutien des quartiers (BSQ) sont mobilisées sur ces questions et réalisent des planques pour démanteler les points de deals repérés, comme cela s'est fait récemment au 52, rue Berzélius.
- Concernant le squatt dans les halls d'immeubles, la solution la plus adaptée reste le harcèlement de la police par des vérifications d'identité répétées. Dans le parc social, le GPIS est également missionné pour intervenir dans ces situations.
- Un habitant sur 100 est touché par le cambriolage dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement, une baisse de 4% des ces délits a toutefois été constatée cette année. Quelques règles de bon sens pour limiter les cambriolages :
  - Ne pas laisser de clés dans les boîtes aux lettres
  - Ne pas uniquement claquer la porte mais toujours faire un tour de clé
  - Fermer les fenêtres, notamment s'il y a des échafaudages
  - Changer le code du bâtiment régulièrement

- Si un papier, ou autre, gêne la fermeture de la porte collective, retirez-le
- Pour en savoir + cliquez sur le lien suivant [les bons réflexes](#)
- Les commerçants sont également concernés par le vol. La préfecture de police propose un dispositif pour accompagner la sécurité des commerces : pour en savoir davantage, cliquez sur le lien suivant [CESPPLUSUR](#) . Ne pas hésiter également à appeler le commissariat et à transmettre ses vidéos au 01 44 90 36 85.
- Le plan 1000 caméras à Paris est terminé. Des besoins complémentaires en vidéosurveillance peuvent-être recensés, la demande sur le mail Bréchet va être relayée. Retrouvez l'implantation des caméras à Paris en cliquant sur le lien suivant [Plan vidéoprotection](#)
- Il ne faut pas confondre les personnes en présence irrégulière sur le territoire français et le statut provisoire des demandeurs d'asile.
- Il existe une unité de police administrative spécialisée dans la réglementation commerciale qui peut procéder à la fermeture administrative de commerces. Cette fermeture reste un moyen de pression auprès de commerces suspects où l'activité principale n'est pas celle affichée.
- **Appeler le 17** pour une urgence et une intervention rapide. Il s'agit d'un centre d'appel parisien habilité à cerner les situations d'urgence et à mobiliser les équipes compétentes pour intervenir.
- Concernant la délinquance, Sébastien DURAND propose de mettre ne place une action nommée « le secret partagé » consistant à réunir les acteurs de la Prévention pour évoquer des situations individuelles et trouver la solution la plus adaptée.

**Les partenaires associatifs et les élus** apportent les réponses suivantes :

- Le Club de prévention AJAM est implanté sur le quartier depuis 2011. Il est représenté par 4 éducateurs spécialisés qui interviennent sur le quartier notamment au travers de chantiers éducatifs.
- Action jeunes est une association d'habitants qui assure un accueil auprès des jeunes collégiens et lycéens. Elle organise une fête de quartier sur le mail Bréchet, propose un BAFA citoyen...
- Le manque d'éclairage sur certain secteur participe du sentiment d'insécurité. Des améliorations seront demandées au niveau du mail Bréchet et des traversées des routes Kellner, St Ange, Epinettes et Navier.
- La mairie va également saisir la DPP (Direction de la Prévention et de la Protection) pour signaler le peu de présence des correspondants de nuits, notamment sur le square Maria Deraismes
- Le renouvellement prochain du CSPD (Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) est une opportunité pour redéfinir les priorités en matière de sécurité.

**Appeler le 17** pour toute urgence

**Pour saisir le commissariat central du 17<sup>e</sup>**

19, rue Truffaut 75017 Paris

Tél. : 01 44 90 37 17

[Lien commissariat 17e](#)

**Pour les nuisances dans le parc social**

(nuisances sonores ou sécurité) GPIS

Tél. : 01 58 60 20 28 (entre 19h et 5h)

<http://www.gie-gpis.com>

**Pour signaler un problème de sécurité, de nuisances dans les parcs et jardins ou équipements sportifs :**

Tél. unique : 39 75

**Permanence Paris aide aux victimes**

22, rue Jacques Kellner 75017 Paris

Tél. : 01 53 06 83 50 (sur rendez-vous)

<http://www.pav75.fr>